

Procès-verbal de la réunion du Comité de Sécurité publique de l'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève tenue le lundi 27 janvier 2014, à 9 h, à la salle de conférence des travaux publics et ingénierie du 350A, montée de l'Église, L'Île-Bizard.

**Étaient présents :**

Messieurs Jean-Dominic Lévesque-René, Président  
Marcel Bélanger, Contremaître  
Stéphane Bernaquez, Chef de division – aménagement urbain et sécurité publique  
Jacques Legault, représentant pour L'Île-Bizard  
Francis Malenfant, PDQ 3  
Lise Laliberté, secrétaire du comité  
Catina Felaco, Capitaine par intérim  
Gilles St-Pierre, représentant pour L'Île-Bizard

**Absent :** Stéphane Robitaille, SIM  
Julie Dupré, PDQ 3  
Catherine Gingras, représentante pour L'Île-Bizard  
Jean-Pierre Tanguay, représentant pour Sainte-Geneviève

---

**1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 27 janvier 2014 :**

Monsieur Lévesque-René retire l'item 4, étant donné que monsieur Stéphane Robitaille est absent. Cet item est remplacé par un autre soit une plainte reçue concernant les véhicules des utilisateurs de Cardio Plein-Air, stationnés sur la rue Des Grives.

*Il est proposé par Marcel Bélanger et appuyé par Stéphane Bernaquez d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 27 janvier 2014.*

**2) Adoption du procès verbal de la réunion du 9 décembre 2013 :**

*Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René et appuyé par Jacques Legault d'adopter le procès verbal de la réunion du 9 décembre 2013.*

**3) Tour de table des dossiers en cours :**

Monsieur Lévesque-René fait un retour sur des points discutés lors de la dernière réunion. Il mentionne que concernant l'enlèvement du sens unique sur la rue Cardinal, il est allé faire du porte à porte et il a rencontré 4 propriétaires et sur les 4, aucun n'est en désaccord à ce que le sens unique soit retiré sur cette rue. Il retournera au printemps prochain refaire du porte à porte afin de s'informer auprès de plus de résidents.

Marcel Bélanger remet un document concernant le miroir convexe. Ce type de miroir n'est pas conçu pour être installé à l'extérieur, donc il n'est pas recommandé d'en installer un sur la rue Aimé-Lecavalier, tel que discuté lors de la dernière réunion. Par contre, il fera faire un marquage au sol sur cette rue dès le printemps prochain.

**4) Plainte – véhicules des utilisateurs du Cardio Plein-Air stationnés sur la rue Des Grives :**

Stéphane Bernaquez fait un résumé de cette situation. Plusieurs plaintes des résidents du secteur concernant les véhicules des utilisateurs du Cardio Plein-Air stationnés sur la rue Des Grives. Il communiquera avec la plaignante pour l'informer que le conseiller d'arrondissement responsable des loisirs, monsieur Christian Larocque, la contactera. Monsieur Lévesque-René a fait une demande afin de rencontrer les responsables des grands parcs. Il n'a pas reçu de retour à ce sujet.

**5) Procédure lors d'urgence les soirs et fins de semaine :**

Monsieur Lévesque-René mentionne qu'il aimerait bien connaître la procédure la plus rapide lors d'urgence les soirs et fins de semaine. Marcel Bélanger informe que la meilleure façon de procéder lors d'urgence est de contacter le contremaître de garde sur la pagette. Lise Laliberté préparera une nouvelle carte qui sera remise aux élus et incluant les numéros d'urgence à rejoindre.

**6) Demande d'installation d'un arrêt au coin de Duvernay et Gouin :**

Monsieur Lévesque-René est allé constater la problématique. Effectivement, la situation est très pénible aux heures de pointe surtout. Marcel Bélanger explique qu'il est évident que lors des heures de pointe, ce secteur est très achalandé et les automobilistes sont tous pressés. Si un arrêt est installé à cet endroit, la circulation sera encore plus perturbée. En plus, le SPVM n'est pas favorable à l'installation de cet arrêt. Marcel Bélanger propose qu'au printemps, une mesure de modération de la circulation telle que des bollards (ou autre) soit installée afin d'inciter les automobilistes à respecter les limites de vitesse et la signalisation. Il étudiera le dossier et nous reviendra lors d'une prochaine rencontre.

**7) Pêche blanche :**

Monsieur Lévesque-René informe que Sébastien Rochon lui a fait part d'un incident survenu lors d'une pêche blanche. Il propose de faire un registre de toutes les cabanes installées sur le lac, avec numérotation et emplacement des cabanes. Donc, si jamais une urgence survient à nouveau, ils auront les informations afin de faciliter les interventions d'urgence.

**8) Sécurité sur les sentiers de motoneige :**

Monsieur Lévesque-René a rencontré monsieur Théorêt, le président de CANIB. Le club de motoneiges est très autonome et gère très bien la situation. Les membres font beaucoup de prévention et de vérification sur les sentiers et ce, tout au long de la saison de motoneiges.

**9) Départ de Sébastien Rochon :**

Monsieur Lévesque-René informe les membres du comité du départ de notre capitaine à la Sécurité publique, Sébastien Rochon. Stéphane Bernaquez mentionne que la compagnie Trimax est présentement en processus de nommer un remplaçant à monsieur Sébastien Rochon. Madame Catina Felaco agit à titre de capitaine par intérim en attendant la nomination du nouveau capitaine.

**10) Proposition de stationnement rue Du Manoir :**

Monsieur Lévesque-René fait part de la demande du citoyen. La proposition du citoyen sera de faire comme à Montréal lors des opérations de déneigement, soit de changer de côté de rue pour le stationnement. Ce qui faciliterait la tâche lors des opérations de déneigement. Marcel Bélanger explique aux membres présents la façon de procéder lors du déneigement dans ce secteur. Il informe qu'avant même d'avoir vu la demande du citoyen, des panneaux d'interdiction de stationnement étaient déjà commandés et seront installés dès que le sol le permettra. Ce sont des panneaux « 2 en 1 », soit avec une 2<sup>e</sup> affiche à manipuler, avec crochets, qui servira donc à permettre le stationnement lors des opérations de déneigement. Monsieur Lévesque-René contactera le citoyen afin de l'informer de la décision prise par le comité et des actions qui seront entreprises prochainement.

**11) Demande d'autorisation de stationner la nuit sur la rue St-Georges :**

Monsieur Lévesque-René résume la demande. Marcel Bélanger informe que le même principe qu'ailleurs sera instauré sur cette rue. Le tout sera fait au printemps prochain.

**12) Plainte – 15080 Gouin Ouest #4 (parc maison mobile) – minibus stationné avec moteur en marche :**

Monsieur Lévesque-René a parlé avec le plaignant et est également allé constater sur place. Tous les citoyens du secteur en ont assez. Stéphane Bernaquez mentionne que souvent, il y a des ententes avec les chauffeurs d'autobus. Catina Felaco informe qu'elle est allée dans le secteur et lors de sa visite, il n'y avait pas d'autobus de stationné. Elle fait part que durant la saison estivale, la Sécurité publique autorise à l'utilisateur du minibus de stationner au parc Robert-Sauvé de Sainte-Geneviève. Monsieur Lévesque-René assurera un suivi de la situation.

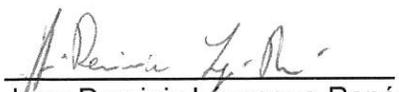
**13) Varia :**

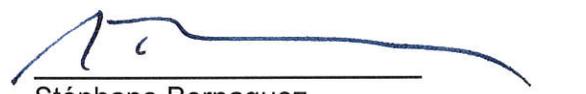
- Monsieur Lévesque-René informe que le comité se réunira une fois par mois, tel que décidé par les membres du conseil d'arrondissement. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

- Stéphane Bernaquez demande si la vision du comité demeure la même, soit d'être actif pour la sécurité des citoyens seulement ou si des dossiers reliés à l'urbanisme (aménagement urbain), peuvent être discutés, comme par exemple au niveau des « bâtiments à risque », le SPVM et le SIM doivent en être informés. Monsieur Lévesque-René est d'accord pour discuter de ce genre de dossiers lors des réunions du comité de Sécurité publique.

**14) Levée de l'assemblée :**

***Il est proposé par Gilles St-Pierre et appuyé par Jacques Legault de lever l'assemblée à 10 h 20.***

  
Jean-Dominic Lévesque-René  
Président

  
Stéphane Bernaquez  
Chef de division  
Aménagement urbain et sécurité publique